FONDÉ EN 1891

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Samedi 27 Mai 1922

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Comment la Science poursuit le Crime

Alphonse Bertillon créa d'abord et fit adopter en 1882 sa méthode anthropométrique, qui, pour la première fois introduisait la notion de mesure dans les recherches policières. Cet homme admirable avait constaté qu'il n'y a pas sur terre deux squelettes humains, deux ossatures semblables. Il construisit donc un compas pour mesurer la longueur des os de la cuisse ou fémur, puis les longueurs et largeurs de la tête, il y joignait les longueurs du pied, du médius et de l'annulaire gauches, plus les différents diamètres de l'oreille.

Grâce à ces mensurations, réglées une fois pour toutes, et exécutées en tous pays d'après la même technique, on arrivait à obtenir des fiches établies sans aucune intervention de l'expert, tout en passant, pour ainsi dire, en dehors et au-dessus de lui.

Mais des fiches il fallait les classer de telle façon qu'on pût facilement les retrouver. Besogne complexe, si l'on songe qu'au laboratoire de police à Paris on en compte des millions. Au début, cela n'alla donc pas tout seul. Lorsque, par exemple, le récidiviste Perugia se permit d'enlever la « Joconde » aux regards de ses admirateurs, il eût été facile avec un bon classement, de retrouver la fiche du sacrilège ravisseur. On avait relevé ses empreintes, rien de plus aisé que d'avoir son signalement anthropométrique et son portrait. En quelques heures la Joconde eût ainsi réintégré son palais et évité un déplacement fâcheux autant que ridicule. Mais on perdit du temps, et le voleur était déjà loin avec son précieux butin lorsqu'on voulut lui mettre la main au collet. Aujourd'hui pareil fait ne pourrait plus se produire.

Toutefois, on n'avait pas manqué dans les prétoires de passer au crible de la critique la méthode authropométrique. N'était-elle pas tout de même un peu insuffisante ? Bertillon alors imagina le portrait parlé, son chef-d'œuvre, pourrait-on dire. Le difficile, ici, c'est que, si l'on a des termes tout faits pour les traits anormaux, il n'en existe pas qui puissent permettre de préciser, en langage courant, un visage régulier. Bertillon, toujours guidé par ses idées de mesure, et prenant le nez comme base de son système, en apprécie la hauteur, la largeur, la saillie, la profondeur de la racine, etc. Si, comme exemple, nous choisissions le portrait archiconnu du grand Condé, il s'énoncerait ainsi : longueur très grande du nez, saillie très grande, largeur très petite, racine un peu profonde, base abaissée, dos très busqué. A ce type pourrait s'opposer le nez du trottin : longueur petite, saillie très petite, largeur moyenne, racine profonde, base très relevée, dos très concave.

Mais je n'insiste pas et je passe à l'oreille, utilisée ensuite. Amoureux, admirateurs des oreilles de l'aimée, tour à tour comparée à la corolle des fleurs ou à une coupe de corail rose, vous ne saurez jamais, heureusement pour vous, ce qu'un policier instruit, et ils le sont tous aujourd'hui, peut trouver dans l'examen d'une oreille gauche. Il examinera l'antitragus, ce petit auvent qui tamise l'onde sonore en avant de l'organe, puis il passera au tragus et au lobe : un simple regard et voilà le technicien fixé. C'est pourquoi on a vu des criminels s'amputer de leur oreille gauche, et vous pouvez croire que ce n'était pas sans raison.

Le teint du visage est aussi analysé. Ici, la méthode s'inspire directement des investigations médicales pour le diagnostic. Au seul examen du teint, un bon clinicien peut déjà prescrire l'issue de son enquête : teint coloré, teint pâle, spasmé, teint jaunâtre indice d'une foie surmené, tout cela fait partie du portrait parlé, et que dire des yeux ?

Ramenés à sept types, basés sur la couleur de l'iris, les yeux sont toujours bleus, jamais noirs ; ce qui différencie leur couleur, c'est que le bleu qui fait comme le fond du tableau est modifié par des pigments dont la gamme va du jaune au marron foncé. On a ainsi les yeux franchement bleus non pigmentés, puis les yeux pigmentés : jaune, orangés, châtains, marrons, marrons verdâtres et marrons foncés.

Le portrait parlé se complète au besoin par les cicatrices du visages, et les tatouages des mains, surtout étudiés par Lacassagne et son école. Ces tatouages sont quelquefois bien gênants, celui de Bernadotte « Mort aux Rois » est resté célèbre dans l'histoire des marques cutanées. On peut aujourd'hui les faire disparaître : je ne m'arrête pas et je passe aux indices dactyloscopiques.

***

Due à Purkinje, dès 1823, l'utilisation des crêtes papillaires de la paume des mains et des doigts est un indice connu de toute antiquité et d'usage courant en maints pays, particulièrement dans l'Amérique latine. Ce signe de l'empreinte digitale est basé sur ce fait que les saillies plus ou moins élégantes des doigts et de la paume des mains sont immuables quoi que puisse faire l'individu pour les supprimer. De plus, il n'y a pas deux crêtes palmaires sur terre qui soient identique l'une à l'autre. Et là se marque une fois de plus l'extraordinaire fécondité de la nature dont les dispositifs variés à l'infini stupéfient. En réalité, chacun de nous est créé d'après un plan spécial que rien, sauf le mystérieux cancer, ne saurait modifier. Posséder l'empreinte digitale d'un homme, c'est le connaître tout entier. Grâce à cet indice, des coupables sont journellement contraints d'avouer leur crime. Par contre, des suspects se voient innocentés : par exemple, dans cette affaire d'assassinat où un homme parti pour voler sa voisine s'arrête au seuil de la porte, cependant qu'un chemineau plus hardi poignardait la vieille et dérobait son magot. Reconnu par les voisins, le voleur présumé allait être inculpé d'assassinat lorsque le technicien vint affirmer, grâce aux empreintes, que l'assassin n'était autre qu'un vagabond récidiviste depuis longtemps recherché.

Les poussières, la boue des souliers, une graine de fleur même, l'analyse microchimique du sol, enfin, contenant ici du cuivre, là du fer, ailleurs un excès de magnésie peuvent également servir, d'après les nouveaux procédés encore inédits du docteur Locard, à déceler le crime, et c'est très bien, comme vous voyez. Ce qui serait encore mieux ce serait de rendre les hommes meilleurs et de cultiver mieux la plante humaine si fragile et souvent si maltraitée. Mais ceci, autre histoire ; j'y reviendrai peut-être quelque jour. Le sujet est d'ailleurs extrêmement délicat. C'est dans la famille et dès le premier souffle de la vie, que se modèle l'enfant et qu'obscurément la trame de son avenir se tisse ; or, cela nous l'avons peut-être trop oublié. Toutefois, comment oserion-nous blamer nos méthodes éducatives et par conséquent critiquer la jeunesse, cette jeunesse héroïque qui nous a tous sauvés en se sacrifiant pour la liberté du monde ?

Docteur François HELME.

Un drame de famille a fait quatre victimes

Un ouvrier meurtrier de sa femme et de ses enfants s'est pendu

Thann, 25 mai. — N'ayant pas vu, depuis plusieurs jours l'ouvrier Gehret, son propriétaire fit ouvrir la porte de sa chambre. On aperçut Mme Gehret gisant sur son lit dans une mare de sang, le crâne fracassé. Près d'elle, ses deux enfants, un garçon de huit ans et une fillette de cinq ans, tous deux la gorge tranchée. Quant au père, il s'était pendu. Gehret avait passé la journée de dimanche à Mulhouse dans sa famille, où il avait fait de grosses dépenses et il ne revint chez lui que tard dans la nuit.

Le débat sur la politique extérieure continue aujourd'hui à la Chambre

La Chambre continuera aujourd'hui, la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

En dehors de MM. de Chappedelaine et Léon Daudet, qui ont cédé leur tour de parole, mais conservent toutefois le droit d'intervenir, cinq interpellateurs sont encore inscrits : MM. Albert Favre, Cachin, Accambray, Maurice Barrès et Marcel Sembat.

La grève générale proclamée à Rome

Rome, 25 mai. — A l'issue des manifestations qui ont eu lieu hier à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie, de graves échauffourées ont mis aux prises fascistes et communistes.

Bien que le chiffre officiel des arrestations et des blessés ne soit pas encore connu on annonce, ce matin, plusieurs morts. Une trentaine de manifestants blessés ont été transportés dans les hôpitaux.

Pour protester contre les manifestations patriotiques et ces échauffourées, les communistes et les socialistes ont proclamé la grève générale.

Une collision en Meuse

Rotterdam, 25 mai. — Hier après-midi, sur la Meuse, le remorqueur « Electra », est entré en collision avec le vapeur «Heemstra ». Il y avait environ cent passagers à bord. Des remorqueurs se portèrent aussitôt au secours de « l'Electra » et sauvèrent tous les passagers. Le capitaine du « Heemstra » essaya de diriger son vapeur vers la côte, mais arrivé devant la cale sèche, le bateau coula à fond.

Tombé du 25e étage

New-York, 25 mai. — Hier matin, une foule nombreuse a assisté terrifiée à la chute d'un individu qui est tombé ou s'est jeté du haut du 25e étage du « Métropolitain Life Building ».

Incident à la frontière Italo-Yougo-Slave

Les Italiens ont laissé cinq morts et des blessés sur le terrain

Belgrade, 25 mai. — Un incident s'est produit à la frontière italo-yougo-slave.

Aux environs de Kastav, un groupe de fascistes franchit la frontière et attaqua le poste frontière yougo-slave, mais il fut repoussé.

Deux heures après arrivèrent deux compagnies d'infanterie italienne, qui franchirent à leur tour la frontière et ouvrirent le feu sur le poste.

Ce dernier recula de trois cents mètres pour chercher un abri, mais il fut attaqué à la baïonnette ; le bruit de la fusillade attira une patrouille yougo-slave qui vint au secours du poste.

Les Italiens, attaqués à la baïonnette, repassèrent la frontière en laissant sur le terrain cinq morts et plusieurs blessés.

Une bonne histoire pour M. Courteline

Voici un excellent sujet de conte pour la plume d'un Courteline. L'histoire est vraie, ce qui ne nuit en rien au sujet, et est rapportée dans le « Journal des Régions libérées ».

A X..., un vieillard de 72 ans, remplissait les fonctions d'agent administratif des R.L. Le septuagénaire n'était pas vu et les dossiers s'accumulaient. L'administrateur décida de lui donner un coadjuteur, et un nouveau fonctionnaire fut nommé... il avait 68 ans. « L'ancien » résolut de mener la vie dure au « nouveau ». Il n'était pas de mauvais tour qu'il ne lui fit. La tragédie inévitable se produisit. Le septuagénaire se jeta un jour sur le sexagénaire. Celui-ci porta plainte. Les deux ronds-de-cuir comparurent devant le juge. Le battu fut révoqué, le battant condamné à 16 francs d'amende avec sursis, mais garda sa place.

Le révoqué a été remplacé par un ancien capitaine au long cours. Lequel mangera l'autre ?

LES FÊTES LILLOISES DE LA RENAISSANCE

LE COURONNEMENT DE LA REINE :: :: DE FIVES-SAINT-MAURICE :: ::

C'était hier le tour du grand faubourg de Lille, celui de Fives-Saint-Maurice, à couronner sa reine de beauté, symbolisant le travail de ses laborieuses populations.

Pour tenir ce rôle, lors des grandes fêtes de la Renaissance, les 4 et 5 juin prochain, on ne pouvait mieux trouver en ce quartier que Mlle Lucienne Ceulenaere, « Reine des Ouvrières Flamandes ». De par sa vie digne laborieuse, modeste, de par la nature de son physique, Mlle Ceulenaere se peut parer légitimement de ce beau qualificatif.

Mlle CEULENAERE
Reine de Fives-Saint-Maurice

Elle est très aimée dans son entourage, et, en réalité, nulle plus qu'elle ne rappelle le vers d'un poète de chez nous, le bon Hornez : « J'ai bercé, bien des fois, mon coeur dans le sourire d'une femme. Ajoutons que ce sourire se complète encore de la plus fraîche des carnations et de l'éclat très doux de beaux yeux où rayonne une bonté qui est une des particularités au caractère de cette jeune fille.

LA REMISE DES ECHARPES

Vu l'approche des fêtes de la Renaissance, la cérémonie du couronnement de la reine de Fives-Saint-Maurice ne se para pas de longues festivités.

A 2 heures 30, portant toilette blanche rehaussée d'un long manteau velours vieux rose, brodé d'hermine, sa belle Majesté arrivait à l'Hôtel de Ville de Lille, en compagnie de ses demoiselles d'honneur, Mlles J. Monniez, — en tin profil de camée; — J. Chatelguet, — tout l'éclat de la jeunesse; — S. Verstraete, — un vrai petit bijou; — et B. Blaise, — gentille, au possible. Sa Majesté Lucienne Ire a décidément une cour digne d'elle.

Parmi les membres du Comité présents, citons Masson et Creton, adjoints; MM. E. Soudoyez, secrétaire général; G. Leleu, trésorier; Darragus, Bergues, Bachelet, Deligne, Doyenvette, Dubuisson, Détrez, Stien, Leblond, Lemahieu, Vanner, Warlop, Leroy, Lussiez et Leballly.

C'est Morthy, adjoint aux fêtes qui, entouré de Mulliez, Vandenberghe, Darragus et Planque, secrétaire général de la mairie, procède à la remise des écharpes officielles.

Auparavant, Creton prononce un discours où il fait valoir combien la ville de Lille fut bien inspirée en créant, à l'instar des reines de Paris, les reines de Lille. La ville peut être assurée du concours du Comité de Fives-Saint-Maurice, qui est fier de lui présenter en la circonstance, une reine et des demoiselles d'honneur comme Mlle L. Ceulenaert et sa suite.

Ces jeunes filles sont les enfants gâtées du faubourg, et elles en sont dignes.

Morthy félicite ensuite la belle souveraine en ces termes : « Mademoiselle, vous êtes à nos yeux la personnification de la beauté flamande; c'est pourquoi vous avez conquis tous les suffrages. Vous êtes sage, courageuse, pondérée, robuste et fraîche. Nous sommes heureux et fiers de vous saluer aujourd'hui ».

La remise officielle des écharpes de la ville de Lille a lieu; on prend les vins d'honneur; Masson remercie de l'accueil qui est fait à la reine des ouvrières, et en route pour le jardin de Fives, où a lieu le couronnement.

EN UN JOLI CADRE DE VERDURE Mlle CEULENAERE FUT COURONNEE REINE

Comme emplacement, on ne pouvait mieux choisir. Sous les grands arbres frissonnant au vent, sur les vertes pelouses ombragées, la foule s'est massée. Elle applaudit sa reine affectionnée et sa suite, sitôt que Mlle Ceulenaere arrive. Dans ce cadre de verdure, la cérémonie prend un aspect tout particulièrement heureux de fête familiale.

Les reines des autres quartiers et leurs demoiselles d'honneur sont venues saluer et offrir des fleurs à leur collègue aimée de Fives-Saint-Maurice. Voici Mlle Nelly Lambour, reine de Saint-Sauveur, si jolie en une ravissante toilette bleu pastel; et Mlle Yvonne Cretin, reine de Esquermes-Wazemmes, toute rayonnante de joie. Voilà Mlle Marthe Morelle, reine du Vieux-Lille, l'imposante beauté et la charmante Mlle Marguerite Degeche, reine de Moulins-Lille.

Creton remercie les jolies souveraines de leur présence appréciée qui rehausse l'éclat de cette fête, et ayant donné rendez-vous à tous, pour les fêtes de la Renaissance, fait procéder au couronnement de la Reine des Ouvrières Flamandes ».

Sur le kiosque central, où la fanfare ouvrière l'« Avenir », sous la direction de M. De Tellenaere, joue la « Marche aux Flambeaux », de Meyerbeer. Mlle Monniez, première demoiselle d'honneur de la reine, pose sur le front de Mlle Lucienne Ceulenaere, la ronde de pierrerie, emblème de sa souveraineté. Très applaudi est ce geste. C'est fait !... Mlle Ceulenaere est définitivement la reine aimée et estimée de ces populeux quartiers de Fives-Saint-Maurice. Dignement, aux fêtes de la Renaissance, elle les représentera.

LES FESTIVITES POPULAIRES

Un magnifique concert et très apprécié, fut ensuite donné sur le kiosque du jardin de Fives.

Outre la fanfare « l'Avenir » et son vaillant chef, on y applaudit principalement M. Pouille, baryton; M. Vallet, basse, et la très jolie voix de Mlle Willems, dans « Si vous l'avez compris » et « Carmen ». Cette artiste est d'ailleurs un premier prix du Conservatoire de Lille.

Ainsi se termina cette nouvelle journée de festivités. Avec son doux et calme sourire, nous reverrons Mlle Lucienne Ceulenaere en compagnie de ses amies, les petites Majestés des autres quartiers de Lille, aux grandes fêtes de la Renaissance.

Une merveille de sculpture
Le char de la Brasserie

Puisque nous sommes sur ce sujet des fêtes de la Renaissance, nous ne voulons pas tarder plus longtemps à donner connaissance à nos lecteurs de la composition du merveilleux char que prépare pour ces fêtes le Syndicat des Brasseurs.

Le sculpteur Leblond, aidé de l'artiste peintre Molière, en sont les auteurs.

Ce char produira une impression de gigantesque en une parfaite tenue artistique.

Figurez-vous, sur le devant, un immense Gambrinus de 2 m. 40 de hauteur, juché la chopine en main, sur sa tonne de Lière, qui semblera portée par huit garçons brasseurs choisis parmi les plus costauds.

En avant du tonneau, des gnômes difformes et malicieux, grimaçants et titubants, forment une ronde. Autour du char, d'autres gnômes, tels toujours les conçurent G. Doré et Robida, sont juchés en des poses bizarres sur des perches à houblon, où s'entremêlent des guirlandes de cette plante. Tout ceci est en plâtre coloré, et évoque tant soit peu les gargouilles et monstres difformes des antiques cathédrales. Derrière le « Gambrinus géant », des garçons de brasserie, en une grande cuve, travaillent la bière.

En bas, enfin, et de chaque côté du char, des femmes font la cueillette du houblon, qui, de ses festons, enjolive tout le bas du char.

« Gambrinus » porters manteau royal rouge, justaucorps bleu de roy avec motifs de houblon stylisés.

Le char, nous en sommes certains, sera un des plus purs joyaux décoratifs du cortège de la Renaissance.

Le groupe de la Voirie

Il a été établi par M. Lobert, directeur des services de la voirie de Lille. Nous y verrons d'abord ce service tel il était il y a quarante ans environ. De vieilles figures lilloises y figureront, tels : « Désiré », « Marie à puces », etc... Remarquons que les figurants ont été difficiles à trouver, car il leur a fallu faire le sacrifice de leur moustache, et cela occasionna même, paraît-il, quelques scènes de ménage.

A côté de la « vieille voirie », nous verrons figurer la voirie contemporaine, avec ses « auto-bannes », « auto réservoirs », etc..., décorés de feuillages. Tout cela fera partie d'une section spéciale dans le groupe des kermesses flamandes.

V. B.

L'impôt sur le chiffre d'affaires des hôteliers

Paris, 25 mai. — La Commission nommée récemment par le ministre des Finances, pour étudier les modifications susceptibles d'être apportées à la taxation des hôtels et établissements de luxe, vient de terminer ses travaux.

Après avoir examiné les critiques que soulève l'application sous les formes actuelles de l'impôt sur le chiffre d'affaires aux hôteliers, cafetiers et restaurateurs, la Commission s'est ralliée à un système, qui comporte la suppression des Commissions actuelles de classement et dans lequel la taxation s'effectuerait au moyen d'un tarif gradué de 1 à 10 %, d'après les prix pratiqués dans chaque établissement. M. de Lasteyrie a approuvé le texte adopté par la commission, qu'il adressera incessamment aux commissions chargées de l'examiner.

Les Cheminots ont élu Hier leurs Reines

Paris, 25 mai. — Poursuivant la série de réunions préparatoires à la Grande Fête, qui doit avoir lieu dimanche prochain au Trocadéro, au profit du Sanatorium des Cheminots, le Comité d'organisation des fêtes des Cheminots a donné cet après-midi une matinée artistique et dansante au cours de laquelle les sept grands réseaux, dont le siège est à Paris, ont élu leurs reines.

Les élections ont donné les résultats suivants : Pour le réseau du Nord, Reine : Mlle Suzanne Mourput, 18 ans, employée à la comptabilité, 34, rue de la Briche, à Saint-Denis ; demoiselles d'honneur : Mlle Marthe Bourgoin, 25 ans, employée au Matériel et à la Traction, rue des Poissonniers, à Paris ; Christiane Pasquier, 20 ans, employée à la comptabilité, demeurant rue de l'Industrie, à Ermont.

Les obsèques rouges d'un ouvrier romain

Des anarchistes ont tué un assistant et en ont blessé vingt

Rome, 25 mai. — Hier ont eu lieu les obsèques de l'héroïque bersaglier Toti, ouvrier romain qui, quoique amputé d'une jambe s'engagea comme volontaire et combattit en première ligne. Blessé deux fois et mourant, il lança à l'ennemi sa béquille en criant : « Vive l'Italie ».

Aux obsèques, ont participé le représentant du Roi, le général Diaz, de nombreux généraux, le préfet, les anciens premiers ministres Salandra et Orlando, de nombreux parlementaires.

Le cortège après avoir parcouru les rues principales au milieu d'une foule émue, s'est rendu au cimetière Verano où il s'est dissous.

Pendant que des fascistes et les Nationalistes rentraient en ville et passaient dans le quartier Saint-Laurent, quelques coups de feu ont été tirés par les anarchistes contre les fascistes qui avaient participé au cortège. Une personne a été tuée et une vingtaine ont été blessées. La police est intervenue et a rétabli l'ordre.

M. Reibel a décoré treize communes de la Moselle

Metz, 25 mai. — M. Reibel, arrivé dans la matinée, à 5 heures, a remis la croix de guerre à treize communes dévastées du département de la Moselle.

Après les cérémonies de la remise des décorations à ces villages, au cours desquelles le ministre des Régions libérées les a félicités du courage dont ils ont fait preuve durant les longues années, où ils eurent à supporter le joug Allemand, un banquet lui a été offert à Château-Saline.

Les exigences des Hohenzollern

Berlin, 25 mai. — Le désaccord règne dans les milieux politiques prussiens. Les Hohenzollern ont fait, en effet, des réclamations d'ordre pécuniaire au conseil des ministre de Prusse : ils ont ainsi demandé le versement de 200 millions de marks provenant de la liquidation de plusieurs domaines.

Le ministre des Finances prussien, von Richter, populiste, ayant donné une suite favorable à cette réclamation, son directeur ministériel, von Bachman, démocrate, a démissionné ; mais les Hohenzollern ont bien d'autres exigences, ils veulent qu'on leur livre tous les tableaux exposés dans les musées de Prusse, comme étant leur propriété personnelle, et ils prétendent faire confisquer à leur profit les recettes des deux théâtres ci-devant royaux de Berlin.

Légitimistes et républicains de Prusse s'injurient à propos de cette affaire ; ces derniers font remarquer à cette occasion que la présence du parti populiste dans le cabinet « de grande coalition prussienne » conduit le gouvernement de cet Etat vers une politique de plus en plus réactionnaire.

La crise des réparations semble devenir menaçante

Le chancelier allemand désapprouve l'attitude à Paris de M. Hermès

Berlin, 25 mai. — On assure ici que mardi, vers 20 heures, M. Wirth a voulu démissionner, M. Rathenao est intervenu pour qu'aucune décision ne soit prise avant le retour de M. Hermès, lequel est effectivement rappelé à cause des divergences très profondes qui se sont manifestées entre son attitude à Paris et les instructions du chancelier. Le chancelier reproche à M. Hermès d'avoir dépassé ses instructions et d'avoir fait à Paris une politique personnelle en promettant à la commission des réparations des concessions telles que le cabinet Wirth ne saurait en prendre la responsabilité.

M. Hermès renoncerait à Berlin à son esprit de conciliation

En ce qui concerne plus personnellement M. Hermès, on prétendait hier soir, au Reichstag, que, pour des motifs de politique intérieure et par crainte d'isolement, comme aussi par crainte de l'opposition de la grosse industrie, il renoncerait bien vite à son arrivée à Berlin, à l'esprit de conciliation manifesté à Paris, ce ne serait plus alors une crise ministérielle que nous subirions, mais une crise des réparations dans toutes ses conséquences politiques et militaires.

Le Président Ebert est accusé d'avoir violé la constitution

D'ailleurs, la crise actuelle ne se confine pas seulement à MM. Hermès et Wirth. Certains amis du chancelier prétendent que le président Ebert aurait violé la constitution de Weimar en mettant son veto à la conclusion d'un traité international. Le président de la République aurait tout d'abord protesté contre la conclusion du traité de Rapallo qui a eu lieu sans qu'il en ait été informé. M. Wirth prétend bien avoir télégraphié au président pour le mettre au courant, mais celui-ci jure n'avoir jamais reçu pareil télégramme.

Les Russes et les Allemands, sur la proposition des premiers, s'étaient mis d'accord à Gênes pour que le traité de Rapallo fut étendu aux Républiques bolchevistes d'Ukraine, de Géorgie et du Caucase. MM. Wirth et Rathenau avaient trouvé l'idée géniale et s'apprêtaient à parachever l'œuvre de Rapallo quand arriva subitement un télégramme du président Ebert qui opposa son veto le plus formel.

Les amis de MM. Wirth et Rathenau ont donc accusé hier après-midi, le président Ebert d'avoir violé la constitution et même d'avoir perpétré un véritable coup d'Etat.

LES ANCÊTRES DE LA BICYCLETTE

Vous êtes-vous jamais demandé quel fut l'inventeur de « la petite reine », comme disaient les premiers fervents de la bécane? Si vous vous l'êtes demandé, vous n'avez pas pu vous répondre, pour cette raison majeure que la bicyclette n'est point l'œuvre d'un seul hommes : elle résulte d'une suite d'inventions et d'améliorations apportées successivement au type primitif la « Draisienne », dont la création remonte aujourd'hui à plus d'un siècle.

Or, les auteurs de ces diverses inventions, dont l'ensemble a réalisé notre admirable bicyclette d'aujourd'hui, sont les uns à peine connus, les autres tout à fait ignorés.

Essayons de tirer leurs noms de l'oubli, de fixer à chacun sa part dans l'œuvre accomplie, et de rendre à tous l'hommage qui leur est dû.

L'ancêtre de la bicyclette, la « Draisienne », est ainsi appelée du nom de son inventeur, le baron Drais, ingénieur badois, qui construisit son appareil, à Mannheim, au commencement du XIXe siècle. C'était une mécanique bien simplette, si on la compare à notre bécane d'aujourd'hui. Deux roues d'égale hauteur et, entre les deux roues, un siège sur lequel on s'asseyait à califourchon. On mettait l'appareil en mouvement en frappant le sol des pieds comme font actuellement les enfants avec leur « patinette ».

Telle était la « draisienne » lorsqu'elle apparut en France, il y aura bientôt cent quatre ans.

Le dimanche 7 avril 1818, une foule compacte et prodigieusement intéressée, se pressait à Paris, au carrefour de l'Observatoire, pour assister aux premières expériences de la machine, montée par l'inventeur en personne. Des tribunes avaient été élevées, et le prix d'entrée fixé à 1 fr. 50 pour les hommes, 1 franc pour les dames et 0 fr. 50 pour les enfants. La recette, très brillante, fut affectée, pour moitié, à secourir les incendiés de l'Odéon, le « deuxième Théâtre-Français » de l'époque, ayant été brûlé de fond en comble quelques jours auparavant.

Les expériences eurent un grand succès, et Paris, tout aussitôt, adopta la « Draisienne » à laquelle furent donnés successivement les noms de « célérifère » et de « vélocifère ».

En Angleterre, l'instrument, perfectionné par l'ingénieur Knight, prit le nom de « hobby-horse », ce qui caractérise la faveur avec laquelle il fut accueilli, le mot « hobby », ayant en anlais, le sens de notre expression « dada ».

Le vélocifère fut, en effet, pendant quelques années, le « dada » de la jeunesse. On s'émerveillait que, dans les montées, il allât à l'allure d'un bon marcheur et qu'en terrain plat on pût lui faire parcourir quatre lieues à l'heure. Mais il fallait pour s'en servir, des routes parfaitement entretenues et le maniement en était fatiguant à la longue.

Après une période de grand succès, l'appareil, n'ayant été l'objet d'aucun progrès sensible, fut à peu près abandonné. On n'en fabriquait plus guère, sauf pour les enfants. Ce n'était plus qu'un jouet.

Or, au mois de mars 1861, il arriva qu'un des rares amateurs de vélocifère qu'on rencontrât encore à Paris quelquefois, eut besoin de faire réparer son instrument. Il le confia à un petit serrurier-mécanicien de la rue Godot-de-Mauroi, nommé Pierre Michaux. Celui-ci était doué de cette merveilleuse ingéniosité qui distingue l'artisan parisien; il eut l'idée d'ajouter, sur le moyeu de la roue avant du vélocifère, un axe coudé muni de deux pédales. Le vélocipède était inventé.

Ses premiers essais firent sensation. Il y eut une course à Saint-Cloud, où le Tout-Paris sportif d'alors se rendit. Un club de vélocipédistes fut fondé. « D'après les résultats de cette course, disaient les comptes rendus, on n'a pas de peine à affirmer que le vélocipède pourrait parcourir six lieues à l'heure, si son cavalier avait la force de manœuvrer toujours avec la même « furia ».

Malheureusement, il eût fallu, pour cela, que le « cavalier » fût toujours un athlète. La manœuvre était singulièrement fatigante. Le vélocipède primitif — roues ordinaires à rayons de bois et à jantes de fer — pesait de 35 à 40 kilos. Jugez de l'effort qu'il fallait pour gravir la plus petite pente avec un pareil poids.

C'est alors que, pour augmenter la vitesse et diminuer la pesanteur, on imagina le « Grand Bi », le bicycle à la roue de devant immense et à la roue d'arrière minuscule. Cette invention nous vint d'Angleterre, où les recherches pour le progrès en vélocipède se poursuivaient avec plus d'ardeur que chez nous. Le « Grand Bi » en lui-même n'était qu'un médiocre progrès une amélioration passagère, car il exigeait de ses fervents une véritable science de la gymnastique, un art parfait de l'équilibre. Grimper sur la selle, juchée à 1 m. 50 de hauteur, n'était pas chose commode, s'y maintenir était plus difficile encore. Au moindre déplacement d'équilibre, le bicycliste était précipité en avant, et, passant par-dessus la roue gigantesque, allait rouler dans la poussière. Le « Grand Bi » ne pouvait conquérir la foule; c'était un sport pour acrobates.

Sa place est cependant marquée dans l'histoire de l'invention, car, de cette époque date l'abandon des jantes de fer. Pour la première fois, on vit employer, autour des roues, un bandage en caoutchouc plein.

Dans l'intervalle, un constructeur de la rue du Château-d'Eau, nommé Suriray, avait imaginé de munir les vélocipèdes de Michaux, de roulements à billes de son invention. On sait quel rôle important ce progrès devait être appelé à jouer dans la construction de la machine nouvelle.

Le même année — c'était en 1869 — un ingénieur français nommé Montagne, — tout aussi injustement oublié que le précédent — posait le principe de la bicyclette moderne, en faisant de la roue arrière la roue motrice, par un système de leviers, que, plus tard, — en 1893 — un autre ingénieur non moins français, du nom de Renard, remplaça par une chaîne de plaques d'acier à la Vaucanson.

Le principe du vélocipède, c'était si pe-